



**Association Régionale pour l'Action Sociale
dans l'Ouest Lausannois**

COMPTES 2019

ADOPTE PAR LE CONSEIL INTERCOMMUNAL LE 9 JUIN 2020

Communes de
Bussigny, Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens,
Renens, St-Sulpice et Villars-Ste-Croix

TABLE DES MATIERES

Préambule.....	1 – 4
Glossaire.....	5
Répartition des coûts entre le canton et la région pour 2019.....	6
Répartition des coûts à charge des communes pour 2019.....	7
Comptes 2019.....	8 - 23
Charges et revenus par nature.....	24 - 25
Bilans comparés.....	26 - 27

ARASOL - COMPTES 2019

CENTRE SOCIAL REGIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) regroupe les prestations administrées auparavant par le Service de la prévoyance et de l'aide sociale (SPAS) et le Service des assurances sociales et de l'hébergement (SASH). La DGCS fédère ainsi toutes les activités de politique sociale et médico-sociale dans le canton, dans un objectif d'égalité de traitement pour la population. Monsieur Fabrice Ghelfi a été nommé à sa tête.

Les Régions d'action sociale sont désormais rattachées à la Direction de l'insertion et des solidarités, dirigée par Monsieur Antonio Spagnolo.

Nous trouvons également la Direction des aides et assurances sociales, qui regroupe entre autres service, l'OVAM, le BRAPA et l'OCBE, ainsi que la Direction de l'accompagnement et de l'hébergement.

La DGCS est donc l'un des secteurs du DSAS (Département de la Santé et de l'Action Sociale), dirigé depuis mai 2019 par Rebecca Ruiz, élue et nommée en lieu et place de Monsieur Pierre-Yves Maillard.

Indépendamment de ces importants changements, il s'agit également pour la direction de travailler avec une nouvelle équipe au secteur financier, qui nécessite des compréhensions mutuelles et des ajustements des deux parties.

Le mode de financement attribué par le canton, quant à lui, n'a pas été modifié. Il est toujours basé sur le volume de dossiers traités, calculé et réadapté en fonction du trimestre précédent. Ce coût par dossier comprend l'ensemble des étapes de la délivrance de la prestation du Revenu d'Insertion (intervention financière) et d'Appui Social (ressources humaines, frais de délivrance, structure et fonctionnement).

Les coûts relatifs à la prestation font l'objet d'une attribution mensuelle, sous forme d'avances. L'analyse des prestations et leur financement relèvent de la DGCS.

L'ensemble de ces coûts, finalement, est intégré à la facture sociale et fait l'objet d'une participation des communes vaudoises à hauteur de 50% du coût global.

L'année 2019, comme 2018, a été une année marquée par un volume total de dossiers relativement stable, voire une légère hausse de dossiers à la fin de l'année, soit pour 2019, 5'060 dossiers contre 4957 en 2018 (+ 103 dossiers).

C'est ainsi que la moyenne de dossiers payés pour l'année écoulée est de 1'264 dossiers, tandis qu'elle était de 1'230 en 2018. Les trimestres de référence pour le financement cantonal sont le dernier de 2018 et les trois premiers de 2019.

PERIODE	NOMBRE DE DOSSIERS PAYES
4^e trimestre 2018	1'305
1 ^{er} trimestre 2019	1'240
2 ^e trimestre 2019	1'258
3 ^e trimestre 2019	1'252
4^e trimestre 2019	1'310

La masse salariale globale (cpte 710.3011.0) a évolué entre 2018 et 2019 de CHF 117'397.-. Cette augmentation correspond à un renfort des postes de la direction pendant l'année ainsi qu'à une légère augmentation des EPT financés de 0,66 EPT en moyenne, correspondant à des modifications de temps de travail et au tournus naturel du personnel.

C'est ainsi que comme nous l'avons signalé dans le préambule du budget 2019, la dotation entre 2018 et 2019 a été maintenue à 2 postes supplémentaires, la fluctuation des différents comptes de salaires étant liée aux mutations des collaborateurs (départs, arrivées et remplacement des absences de longue durée).

L'année 2019 a été marquée par des absences de longue durée (maladie, accidents, congés maternité), entraînant des remboursements de traitements importants non budgétés, pour un montant de CHF 190'099.65.

La bonne maîtrise de la masse salariale, le montant lié aux remboursements de traitements ainsi que le maintien des dépenses contrôlées ont permis un résultat d'exercice extrêmement favorable, n'induisant pas de report de charges du canton sur la région, et permettant d'alimenter nos réserves. Pour mémoire, le budget prévoyait le prélèvement dans la réserve pour CHF 120'000.- afin de pallier les charges salariales.

C'est ainsi que le financement global du CSR est de CHF 6'614'810.82, réparti entre le canton pour CHF 6'181'743.28 et l'ARASOL par un prélèvement sur la réserve LASV-LOF de CHF 408'841.80.

Malgré ce prélèvement sur la réserve, le bouclage a laissé apparaître un excédent de financement de CHF 433'067.54.

Dans le cas d'un excédent de financement, la directive cantonale, qui s'applique aux RAS, indique que cet excédent doit être affecté aux réserves, à hauteur maximale de 4 % de la subvention annuelle. C'est ainsi que le plafond admis pour l'affectation aux réserves est de CHF 280'946.10, pour 2019.

Cette affectation va consister à alimenter en premier lieu la réserve Egalisation des résultats. *Pour rappel, cette réserve permet de faire face aux effets des variations de dossiers, ainsi qu'aux aléas de la gestion courante du centre.*

Cette réserve était dotée au 1^{er} janvier 2019, de CHF 208'764.14.

Son plafond est fixé à 4 % de la subvention annuelle, soit pour 2019, CHF 280'946.10.

Le montant qu'il est donc possible d'affecter est CHF 72'181.96 (soit la différence entre CHF 280'946.10 et CHF 208'764.14).

L'excédent de financement, après affectation à la première réserve, se monte à CHF 360'885.58 (soit la différence entre CHF 433'067.54 et CHF 72'181.96).

Il s'agit d'alimenter la deuxième réserve, soit la LASV-LOF pour une part de ce solde. *Celle-ci finance des prestations conformes à la LASV (Organisation et Financement de la politique sociale).*

Le solde de cette réserve était de zéro, puisque l'ARASOL a contribué à financer son propre fonctionnement par CHF 408'841.80, induisant ainsi sa dissolution en cours d'exercice.

Le montant pouvant être affecté à cette réserve est de CHF 208'764.14 (soit la différence entre CHF 280'946.10 et CHF 72'181.96).

Son plafond est de 8 % de la subvention annuelle, soit pour 2019, de CHF 561'892.20.

Ainsi, après affectation à ces deux réserves, l'excédent de financement résiduel se monte à CHF 152'121.44 (soit la différence entre CHF 433'067.54 et CHF 280'946.10).

Cette somme doit être restituée au canton.

DECOMPTE FINANCIER DGCS

	CHARGES NETTES FINANCEES PAR LE DGCS	FINANCEMENT TOTAL DGCS
	CHF 6'181'743.28	CHF 6'614'810.82
Excédent 2019 : CHF 433'067.54	Attribution Réserve générale LASV-LOF - CHF 208'764.14	
	Attribution Réserve Egalisation des résultats – CHF 72'181.96	
	Restitution DGCS – CHF 152'121.44	

Ainsi, au 31 décembre 2019, les réserves se montent à **CHF 489'710.24** :

Réserve générale LASV-LOF (9282.05)	CHF. 208'764.14
Plafond réserve admis (8% du financement)	CHF 561'892.20
Réserve Egalisation des résultats (9282.09)	CHF 280'946.10
Plafond réserve admis (4% du financement)	CHF 280'946.10

En grandes lignes, nous pouvons amener l'analyse qui suit sur les points à relever concernant les charges.

Afin de pourvoir au départ du directeur en 2020, la procédure de recrutement a débuté fin 2019. Celle-ci a entraîné une première facturation de la société engagée dont le montant n'avait pas été budgété en 2019, d'où un dépassement du compte 711.3092 / 714.3092 « Frais de recherche du personnel ». Le compte 711.3102.02 « Frais d'annonce pour recherche de personnel » a également été impacté à la hausse.

Contact a été pris avec une architecte pour réfléchir et débiter sur les travaux de réfection de la salle de conférences. Le budget prévu au compte 711.3111.01 « Achat de mobilier et machines », 711.3111.02 « Amortissement mobilier et machines », 711.3141 « Frais d'entretien et d'aménagement des locaux », n'ont pas été activés en 2019, pour ce projet. La participation financière du propriétaire sera sollicitée en 2020 pour ces travaux.

Concernant le système de timbrage Mobatime, la nouvelle version JBMV6 a été installée début 2020. Les montants de CHF 16'000.- / CHF 2'000.- (711.3151 / 714.3151 « Entretien du mobilier et du matériel ») n'ont pas été dépensés en 2019. Ce changement est heureux du fait de la caducité de la version précédente.

Comme chaque année, un dépassement est à relever pour les frais d'interprètes 711.3185.03 et 04, pour un montant total de CHF 12'998.85, au vu d'un financement calculé par enveloppe moyenne entre les régions, de CHF 2'500.-.

Comme expliqué plus en avant, le canton a prélevé sur la réserve générale LASV-LOF, un montant de CHF 408'841.80.

Au plan comptable, ce prélèvement a été imputé en partie au niveau des frais de locaux pour CHF 154'775.22 (cf compte 711.4904 « Imputation interne de frais de locaux ») et sur les frais administratifs pour un montant de CHF 254'066.58 (cf compte 711.4515.31 « Frais administratifs »).

Pour ce qui est du financement cantonal, nous pouvons noter plus particulièrement, que le protocole Jeunes Adultes en Difficulté (JAD) a été poursuivi en 2019, où pour mémoire, il consiste d'une part à impliquer les parents dans la prise en charge de leurs enfants, sans formation et, d'autre part, à proposer aux jeunes une formation reconnue ou des mesures d'insertion sociale, afin de favoriser leur insertion dans la vie active.

Ce renforcement s'est concrétisé au plan financier par l'octroi d'1,4 EPT d'assistants sociaux, représentant CHF 183'536.70 de participation cantonale.

Le canton a également versé aux régions un financement forfaitaire complémentaire pour des tâches spécifiques, comme par exemple l'unité LAMal (changement d'assurance maladie dans le cadre de l'optimisation LAMal des bénéficiaires RI). Un montant de CHF de 39'600.- a été reçu, réparti en une proportion d'1/3 - 2/3 entre le CSR et les AAS (710.3901 et 714.4901 « Imputations internes d'honoraires »).

Comme en 2018, le canton a versé aux RAS un montant forfaitaire pour renforcer le personnel d'encadrement, visant un renfort des directions. Ce montant s'élève à CHF 37'800.-.

Le financement pour les enquêteurs est traité hors des mécanismes de financement des autres métiers. Pour 2019, les 1,4 EPT engagés pour la région ont été financés à hauteur de CHF 175'000.-.

AGENCE D'ASSURANCES SOCIALES (AAS)

En préambule, 2019 est le premier exercice comptable complet où l'Agence d'assurances sociales a fonctionné dans sa réorganisation centralisée en un seul lieu. Son budget, pour certains postes, avait été établi sur une extrapolation d'un budget de 4 mois de fonctionnement sur 2018. C'est ainsi que certains écarts peuvent être analysés..

Le résultat excédentaire de l'exercice s'explique aussi par le fait que la provision constituée en 2018, pour pallier des dépenses informatiques de CHF 31'000.-, a été dissoute (714.4809 « Prélèvement sur fonds de réserve »). Finalement, ces dépenses sont facturées à travers la facture sociale.

Des remboursements de traitements, sous forme d'indemnités journalières, ont été comptabilisés pour CHF 32'237.40, non budgétés.

Sous le compte 714.4901 « Imputations internes de frais de personnel », le montant de CHF 26'400.- représente le financement du canton pour l'optimisation LAMal pour les bénéficiaires RI, qui n'avait pas été budgété.

Nous pouvons également ajouter à ces éléments, une masse salariale inférieure d'environ CHF 14'000.- du fait de la vacance d'un poste pendant quelques mois (cf compte 714.3011 «Traitements du personnel») ainsi que le non engagement d'un apprenti comme budgété, entraînant un non dépensé de CHF 4'600.- sous compte 714.03012.01 «Traitement apprenti». Il a en effet été privilégié de mettre l'accent sur l'harmonisation des pratiques des collaborateurs, dans un nouveau contexte de travail.

Comme pour le CSR, les comptes impactés positivement sont les assurances sociales pour CHF 14'000.- (compte 714.3030). Le compte «Autres charges des autorités et du personnel » au 714.3099, comptabilise un non dépensé pour CHF 2'700.-. Le compte « Frais de téléphones et télécommunications » 714.3182, accuse un montant non dépensé de CHF 3'800.-.

En ce qui concerne les dépassements de comptes, nous pouvons énumérer les comptes 714.3123 « Achats d'électricité et d'eau » de plus de CHF 4'000.-, n'ayant pas de référence chiffrée sur 2018 pour le budget 2019.

Le compte « Honoraires et frais d'expertises » au 714.3185, accuse un dépassement de plus de CHF 2'000.- lié à l'établissement d'une provision créée en cas de recours d'une juriste, dans le cadre de l'établissement du règlement d'application, pour le paiement d'honoraires qu'elle revendique.

Les financements du canton, n'ont pas subi de modifications et les montants reçus sont ceux annoncés dans le budget. Seul celui sous compte 714.4515.05 « OCPT – Curateurs » est inférieur au montant budgété du fait d'une baisse des entretiens à l'AAS pour l'accessibilité au rôle de curateur.

Au final, le résultat pour le fonctionnement de l'Agence est excédentaire et se monte à CHF 140.851.05 pour 2019.

TACHES REGIONALES

Les tâches ont été gérées dans le cadre du budget établi.

Il est à noter que CHF 7'091.30 sont la part régionale pour les apprentis employés de commerce au compte 712.3012.03 «Traitements apprentis». Le canton, quant à lui, a dépensé CHF 14'223.25 (compte 712.4515.43).

Les jetons de présence ont été, pour l'ensemble des comptes (711.3001/3003.01/3003.02) en dessous de ce qui avait été budgété. Les

séances prévues dans le cadre budgétaire pour le statut du personnel, entre autres, n'ont pas été nécessaires.

Le travail lié à la rédaction et à la validation par les parties concernées, du statut du personnel, n'ont pas permis de consacrer du temps à l'organisation d'événements pour le personnel. Le montant total dépensé sous compte 712.3099 «Autres charges des autorités et du personnel» est inférieur à ce qui avait été budgété.

En ce qui concerne les postes budgétaires se rapportant au fonctionnement de la Travaillleuse Sociale Logement (TSL), les comptes de charges sont restés dans la ligne de ce qui avait été prévu.

Comme en 2018, un financement du canton a été obtenu. Celui-ci se monte à CHF 64'800.- pour 2019, représentant la moitié des charges liées au poste de la TSL. Ce renfort financier, décidé sur 3 ans, est une reconnaissance de ce poste par le canton, qui effectuera un bilan en 2020.

Le report de charges du canton sur la région de CHF 73'700.- prévu au budget, n'a pas été nécessaire. L'excédent de recettes pour les tâches régionales se monte finalement à CHF 109'393.20.

TABLEAU DE REPARTITION DES COÛTS ENTRE LE CANTON ET LA REGION POUR L'ANNEE 2019

Les différents éléments évoqués ci-avant apparaissent dans le tableau de répartition des coûts entre le canton et la région (page 6). Celui-ci indique clairement les coûts assumés par la facture sociale et ceux assumés par les communes adhérentes, sous « **Tâches régionales** ». C'est ainsi que la région dégage le résultat positif suivant :

Tâches régionales, écart	CHF	109'393.20
Agences d'Assurances Sociales, écart	CHF	140'851.05

Total à répartir entre les communes de la région	CHF	250'244.25
---	------------	-------------------

L'exercice 2019, pour la région, se boucle donc avec un résultat positif exceptionnel de CHF 250'244.25. Ce montant sera restitué aux communes en 2020, selon la clef de financement statutaire de l'ARASOL (cf. tableau de répartition à charge des communes, page 7).

Mars 2020/AS

Glossaire

AAS :	Agence d'Assurances Sociales
CRD :	Centre Régional de Décision
CSR :	Centre Social Régional
DGCS	Direction Générale de la Cohésion Sociale
DSAS :	Département de la Santé et de l'Action Sociale
DSI :	Direction cantonale des systèmes d'information
EPT :	Equivalent Plein Temps
FORJAD :	Formation des Jeunes Adultes en Difficultés
LASV :	Loi sur l'Aide Sociale
LOF :	Loi sur l'Organisation et le Financement
OCBE :	Office Cantonal des Bourses d'Etudes
OCTP :	Office des Curatelles et Tutelles Professionnelles
RAS :	Région d'Action Sociale
RI :	Revenu d'Insertion
SPAS :	Service de Prévoyance et d'Aide Sociales
UC	Unité Commune

Comptes	COMPTES			BUDGET			Ecart nets CPTES/BU	
	charges nettes	financement	+ = excédent - = insuffisance	charges nettes	financement	+ = excédent - = insuffisance		
Tâches cantonales réparties dans la facture sociale								
710	Charges salariales	5'858'676.35	6'305'652.62	446'976.27	6'142'000.00	6'022'000.00	-120'000.00	-283'323.65
711	Loyers et frais de chauffage	413'521.00	412'000.00	-1'521.00	419'900.00	404'700.00	-15'200.00	-6'379.00
711	Frais de fonctionnement	254'066.58	251'000.00	-3'066.58	290'700.00	242'800.00	-47'900.00	-36'633.42
711	Interprètes	12'998.85	2'500.00	-10'498.85	18'000.00	2'400.00	-15'600.00	-5'001.15
712	Frais de formation	51'322.30	52'500.00	1'177.70	50'700.00	50'700.00	-	622.30
	Financement par la réserve LASV-LOF	-408'841.80	-408'841.80	-	-	-	-	-408'841.80
TOTAL		6'181'743.28	6'614'810.82	433'067.54	6'921'300.00	6'722'600.00	-198'700.00	-739'556.72
attribution à la réserve générale LASV-LOF			208'764.14				-	
Attribution à la réserve égalisation des résultats			72'181.96				125'000.00	
Excédent de financement à restituer au canton			152'121.44				-	
arrondi de répartition reporté sur la région			-				-	
insuffisance de financement reportée sur la région			-				73'700.00	
Tâches régionales								
711.3001	Vacations du comité de direction	12'940.00			15'000.00			-2'060.00
711.3003.01	Jetons de présence Conseil Intercommunal	1'774.00			4'300.00			-2'526.00
711.3003.02	Jetons de présence Commission de gestion	1'173.00			2'000.00			-827.00
711.3099	Autres charges des autorités et du personnel	10'293.25			19'500.00			-9'206.75
711.3655	Participation Conseil des régions	19'183.20			19'500.00			-316.80
712.30xx	Traitement 1 apprenti	7'091.30			8'800.00			-1'708.70
713.xxxx	Projet régional - logement	125'352.05			129'600.00			-4'247.95
713.4515	Participation du canton - logement	-64'800.00			-50'000.00			-14'800.00
713.3185	Office d'information juridique, CSP	57'200.00			57'200.00			-
Sous-total		170'206.80			205'900.00			-35'693.20
Particip. de la région aux frais de fonctionnement		-			73'700.00			-73'700.00
Total intermédiaire		170'206.80			279'600.00			-109'393.20
714	Agences d'Assurances Sociales	1'112'848.95			1'253'700.00			-140'851.05
TOTAL à charge de la région		1'283'055.75			1'533'300.00			-250'244.25

	Tâches régionales du CSR	Agences d'Assurances Sociales (AAS)	Coût total ARASOL
Total des coûts à répartir selon tableau ci-contre	170'206.80	1'112'848.95	1'283'055.75
Coût net par habitant en francs comptes 2019	2.66	17.40	20.07
<i>Coût net par habitant en francs budget 2019</i>	4.41	19.75	24.16

Communes	Population au				Variation en %	Tâches régionales du CSR	Agences d'Assurances Sociales (AAS)	Coût total ARASOL	Acomptes versés, y compris solde n-1	Soldes portés en compte
	31.12.2017		31.12.2018							
Renens	21'114	33.3%	20'968	32.8%	-0.7%	55'812.90	364'916.45	420'729.35	509'900.00	89'170.65
Bussigny	8'677	13.7%	8'759	13.7%	0.9%	23'314.80	152'437.20	175'752.00	209'700.00	33'948.00
Chavannes	7'653	12.1%	7'741	12.1%	1.1%	20'605.05	134'720.45	155'325.50	184'800.00	29'474.50
Crissier	8'008	12.6%	7'905	12.4%	-1.3%	21'041.60	137'574.60	158'616.20	193'500.00	34'883.80
Ecublens	12'560	19.8%	12'939	20.2%	3.0%	34'441.15	225'183.80	259'624.95	303'500.00	43'875.05
St-Sulpice	4'524	7.1%	4'669	7.3%	3.2%	12'428.00	81'256.90	93'684.90	109'300.00	15'615.10
Villars-Ste-Croix	935	1.5%	963	1.5%	3.0%	2'563.30	16'759.55	19'322.85	22'600.00	3'277.15
	63'471	100.0%	63'944	100.0%	0.7%	170'206.80	1'112'848.95	1'283'055.75	1'533'300.00	250'244.25

certifié conforme

La Présidente
LSLe Directeur
LS

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
710	Charges salariales	6'048'776.00	6'048'776.00	6'142'100.00	6'142'100.00	5'884'730.21	5'884'730.21
710.3011.0	Traitements du personnel	4'735'171.05		4'775'700.00		4'617'744.05	
710.3011.01 *	Direction	856'171.35		877'700.00		819'357.60	
710.3011.03 *	Assistants sociaux	1'266'588.80		1'212'600.00		1'213'195.75	
710.3011.05 *	Administratifs	2'089'600.20		2'176'000.00		2'083'539.05	
710.3011.07	Réceptionnistes	147'530.75		143'400.00		145'603.20	
710.3011.09	Enquêteurs	114'088.00		115'300.00		114'088.00	
710.3011.13	Conseillers en insertion	95'662.40		96'100.00		90'552.95	
710.3011.15 *	Support logistique	165'529.55		154'600.00		151'407.50	
710.3030 *	Assurances sociales	426'731.90		487'000.00		403'233.20	
710.3040 *	Caisse de pension et de prévoyance	725'894.10		769'900.00		723'676.55	
710.3050	Assurances accidents et maladie	57'920.45		65'500.00		57'743.40	
710.3080 *	Personnel facturé par des tiers (enquêteurs)	49'393.10		16'800.00		28'667.61	
710.3901	Imputations int. d'honoraires (cpta.+salaire)	53'665.40		27'200.00		53'665.40	
710.4361	Remboursements de traitements		190'099.65		100.00		56'060.90
710.4515.0	Particip. du canton - charges salariales		5'858'676.35		6'022'000.00		5'828'669.31
710.4515.01	Direction		827'199.00		827'700.00		805'163.30
710.4515.03 *	Assistants sociaux		1'225'799.60		1'212'500.00		1'219'947.50
710.4515.05	Administratifs		2'009'881.50		2'136'000.00		2'066'899.40
710.4515.07	Réceptionnistes		147'271.95		143'400.00		144'855.20
710.4515.09 *	Enquêteurs		163'481.10		102'100.00		142'755.61
710.4515.13	Conseillers en insertion		95'662.40		96'100.00		88'342.15
710.4515.15 *	Support logistique		178'834.35		181'800.00		176'053.00
710.4515.19	Charges sociales		1'210'546.45		1'322'400.00		1'184'653.15
710.4809 *	Prél. s/réserve égalisation résultats				120'000.00		

710.3011.01	Direction Vacance du poste de la cheffe de bureau pendant quelques mois, suivie par l'engagement d'un collaborateur responsable conformité RI.
710.3011.03	Assistants sociaux Remplacement d'un congé maternité non budgété. Budget établi pour 15,0 EPT.
710.3011.05	Administratifs Dotation stable. Fluctuation liée aux mutations du personnel (départs - engagements).
710.3011.15	Support logistique Engagement d'un 0,2 EPT pour le suivi de l'archivage.
710.3030	Assurances sociales Selon compte 710.3011.01.Masse salariale inférieure à celle budgétée.
710.3040	Caisse de pension et de prévoyance Baisse de cotisation liée à une masse salariale inférieure à celle budgétée du fait, entre autres, des mutations du personnel et de l'indexation non octroyée.
710.3080	Personnel facturé par des tiers (enquêteurs) Dotation de 0,4 EPT d'un enquêteur facturée par la région de Morges. Montant budgété insuffisant pour 2019.
710.4515.03	Assistants sociaux Financement assistants sociaux y compris imputation interne optimisation LAMal.
710.4515.09	Enquêteurs Y compris le financement du SPAS pour l'enquêteur commun avec Morges.
710.4515.15	Support logistique Financement support logistique y compris honoraires comptabilité et salaires.
710.4809	Prél. s/réserve égalisation résultats L'insuffisance de financement prévue au budget par un prélèvement sur la réserve d'égalisation des résultats de CHF 120'000.- n'a finalement pas été activée.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
711	Frais de fonctionnement	1'083'599.33	1'038'235.88	858'600.00	724'600.00	797'876.58	747'790.46
711.3001	Vacations du comité de direction	12'940.00		15'000.00		13'505.00	
711.3003.01	Jetons de présence Conseil intercommunal	1'774.00		4'300.00		1'464.00	
711.3003.02	Jetons de présence Commission de gestion	1'173.00		2'000.00		1'030.00	
711.3011 *	Traitements Secrétaire Conseil	2'218.05		1'600.00		1'364.95	
711.3012	Traitement concierge	40'378.95		39'800.00		27'976.00	
711.3030	Assurances sociales	4'367.20		4'300.00		3'202.95	
711.3040	Caisse de pension et de prévoyance	4'056.00		4'100.00		3'975.60	
711.3050	Assurances accidents et maladie	495.05		500.00		353.20	
711.3061.0	Indemnités et remboursements de frais	28'725.85		29'400.00		28'863.15	
711.3061.01	Frais de déplacements et débours	28'725.85		28'400.00		28'863.15	
711.3061.02 *	Frais particip. à conférences et congrès			1'000.00			
711.3092 *	Frais de recherche de personnel	10'770.00		1'000.00		26'475.00	
711.3099 *	Autres charges des autorités et du personnel	10'293.25		19'500.00		15'045.82	
711.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	15'541.95		22'000.00		16'517.30	
711.3102.0	Journaux, livres, documentation et annonces	16'954.15		9'700.00		7'447.30	
711.3102.01 *	Frais d'annonce pour recherche de personnel	12'128.05		6'200.00		3'732.45	
711.3102.02 *	Journaux, livres et ouvrages professionnels	4'826.10		3'500.00		3'714.85	
711.3111.0	Achats de mobilier et machines	16'845.05		25'100.00		9'699.35	
711.3111.01 *	Achats de mobilier et machines	8'958.75		16'000.00		4'599.35	
711.3111.02 *	Amortissement mobilier et machines	7'886.30		9'100.00		5'100.00	
711.3123	Achats d'électricité et d'eau	8'349.75		10'000.00		8'717.00	
711.3133	Produits de nettoyage	4'109.70		3'500.00		2'319.70	
711.3141 *	Frais d'entretien et d'aménagement des locaux	16'554.50		32'200.00		19'116.80	
711.3151 *	Entretien du mobilier et du matériel	21'442.73		33'500.00		22'584.53	
711.3161.0	Loyers, frais de chauffage, places de parc	426'020.80		433'700.00		416'199.30	
711.3161.01	Loyers, frais de chauffage	404'953.90		404'700.00		394'045.90	
711.3161.02 *	Places de parc	21'066.90		29'000.00		22'153.40	
711.3170	Frais de réceptions et de manifestations	2'708.65		4'500.00		2'713.45	
711.3181 *	Frais de port	30'135.85		35'000.00		28'980.30	

711.3011	Traitements Secrétaire Conseil Augmentation des charges liées à un changement de secrétaire.
711.3061.02	Frais particip. à conférences et congrès Compte non activé en 2019.
711.3092	Frais de recherche de personnel Premier acompte de la société responsable du recrutement du nouveau directeur.
711.3099	Autres charges des autorités et du personnel 1 seule session de massages assis. La sortie du personnel est reportée sur 2020.
711.3101	Imprimés et fournitures de bureau Rationalisation des dépenses. Besoins à réadapter.
711.3102.01	Frais d'annonce pour recherche de personnel Annonce dans les médias pour le remplacement du directeur.
711.3102.02	Journaux, livres et ouvrages professionnels Achat de documentation RH spécialisée.
711.3111.01	Achats de mobilier et machines Achat de mobilier pour la salle de conférences non réalisé car les travaux sont projetés sur 2020.
711.3111.02	Amortissement mobilier et machines Tableau d'amortissements validé par le canton.
711.3141	Frais d'entretien et d'aménagement des locaux La réfection de la salle de conférences n'a pas été réalisée en 2019, reportée en 2020. Budget annoncé de CHF 15'000.-.
711.3151	Entretien du mobilier et du matériel La mise à jour du système Mobatime a été exécutée au 1er janvier 2020. Budgetée à CHF 16'000.-.
711.3161.02	Places de parc Les nouveaux collaborateurs sollicitent beaucoup plus la mobilité douce et les transports publics. Demande d'autorisations de parquer en baisse.
711.3181	Frais de port Stabilisation des frais de port du fait de la stabilisation du nombre de dossiers.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
711.3182	Frais de téléphones et télécommunications	13'514.80		14'000.00		15'200.40	
711.3183	Frais bancaires	2'468.20		2'500.00		2'307.93	
711.3185.0	Honoraires et frais d'expertises	71'015.00		71'200.00		69'644.00	
711.3185.01 *	Supervision des collaborateurs	5'083.25		3'500.00		2'620.00	
711.3185.02	Comptabilité et salaires	27'265.40		27'200.00		27'265.40	
711.3185.03 *	Interprètes (langues étrangères)	9'403.15		15'000.00		13'138.80	
711.3185.04	Interprètes (langage des sourds)	3'595.70		3'000.00		2'478.20	
711.3185.05 *	Honoraires divers	20'651.70		17'500.00		19'164.30	
711.3185.06	Fiduciaire	4'308.00		4'500.00		4'308.00	
711.3185.07	Site internet	707.80		500.00		669.30	
711.3186 *	Primes d'assurances	5'041.70		6'200.00		4'975.05	
711.3188 *	Frais de déménagement	4'609.55				312.35	
711.3189 *	Frais de nettoyage des locaux	2'646.00		5'500.00		20'115.85	
711.3191 *	Impôts et taxes			500.00		140.00	
711.3193	Cotisations	4'629.00		5'000.00		4'460.00	
711.3199	Frais divers	3'691.30		3'500.00		4'129.00	
711.3655	Particip. financement Conseil des régions	19'183.20		19'500.00		19'041.30	
711.3809.0	Attr. fonds de réserve	280'946.10					
711.3809.03 *	Attr. réserve générale LASV-LOF	208'764.14					
711.3809.04 *	Attr. réserve égalisation des résultats	72'181.96					

711.3185.01	Supervision des collaborateurs Supervision des collaborateurs selon le nombre de mandats nécessaires.
711.3185.03	Interprètes (langues étrangères) Le mode de facturation a été modifié induisant une baisse des factures (déplacements recalculés). 84 interventions sont enregistrées sur 2019 (117 en 2018).
711.3185.05	Honoraires divers Y compris provision en cas de recours de CHF 3'000.-.
711.3186	Primes d'assurances Les assurances ECA et RC ont été revues du fait de l'implantation de l'AAS.
711.3188	Frais de déménagement Transport interne de mobilier.
711.3189	Frais de nettoyage des locaux Le nettoyage est internalisé pour les locaux de l'Eglise Catholique.
711.3191	Impôts et taxes Les administrations ne sont plus soumises à la taxe poubelles à Renens.
711.3809.03	Attr. réserve générale LASV-LOF Maximum du plafond 4 % au lieu de 8 %. Cf compte 711.4515.37.
711.3809.04	Attr. réserve égalisation des résultats Versement complémentaire à la réserve "Egalisation des résultats" à hauteur de 4 %. Cf compte 711.4515.37.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
711.4221	Intérêts bruts BCV "fonctionnement"				200.00		
711.4271 *	Participations autorisations de parquer		2'699.80		4'000.00		2'874.80
711.4362 *	Remboursements de frais et recettes diverses		12'085.65		4'000.00		14'198.26
711.4390 *	Participation des massages assis		544.50				792.00
711.4515.3	Particip. du canton - frais fonction.		556'998.73		654'400.00		624'584.19
711.4515.30 *	Loyers et frais de chauffage		258'745.78		404'700.00		403'524.50
711.4515.31 *	Frais administratifs				242'800.00		201'134.69
711.4515.33	Organe de révision		4'308.00		4'500.00		4'308.00
711.4515.35 *	Interprètes		12'998.85		2'400.00		15'617.00
711.4515.37	Excédent de fin. attribué à la réserve		280'946.10				
711.4809.0	Prélèvement sur fonds de réserve		408'841.80		5'000.00		38'275.81
711.4809.03	Prélèvement s/réserve générale LASV/LOF		408'841.80				38'275.81
711.4809.04	Prél. s/réserve égalisation résultats				5'000.00		
711.4901 *	Imputations internes d'honoraires (cpta.+salaires)		27'265.40		27'200.00		27'265.40
711.4904 *	Imputations internes de frais de locaux		9'800.00		9'800.00		9'800.00
711.4909 *	Imputations internes de frais administratifs		20'000.00		20'000.00		30'000.00
712	Frais de formation	60'732.10	53'640.80	59'600.00	50'800.00	53'799.15	50'073.30
712.3012.0	Traitements du personnel	32'406.85		31'200.00		28'938.10	
712.3012.01 *	Traitements stagiaires	12'940.00		13'000.00		12'940.00	
712.3012.03 *	Traitements apprentis	19'466.85		18'200.00		15'998.10	
712.3030	Assurances sociales	2'863.50		3'200.00		2'224.90	
712.3050	Assurances accidents et maladie	350.70		300.00		282.70	
712.3060	Indemnisations et remboursements de frais	2'313.85		1'900.00		1'986.10	
712.3091	Frais de formation du personnel	22'797.20		23'000.00		20'367.35	
712.4361 *	Remboursements de traitements		2'318.50		100.00		1'053.60
712.4515.4	Particip. du canton - frais formation		51'322.30		50'700.00		49'019.70
712.4515.40	Frais de formation du personnel		22'797.20		23'000.00		20'367.35
712.4515.41	Frais des stagiaires		14'291.85		11'900.00		15'325.50
712.4515.43	Frais des apprentis		14'233.25		15'800.00		13'326.85

711.4271	Participations autorisations de parquer Cf compte 711.3161.02.
711.4362	Remboursements de frais et recettes diverses Redistribution de la taxe CO2 par la caisse de compensation AVS et réduction pour décompte AVS informatisé, pour un montant de près de CHF 10'000.-.
711.4390	Participation des massages assis Moins de prestations que prévu.
711.4515.30	Loyers et frais de chauffage Partiellement financés par la réserve, cf compte 711.4809.03 (CHF 154'772.22).
711.4515.31	Frais administratifs Financés par la réserve, cf compte 711.4809.03 (CHF 254'066.58).
711.4515.35	Interprètes Notre région a des besoins plus importants que la moyenne de financement accordé par le canton.
711.4901	Imputations internes d'honoraires (cpta.+salaires) Contrepartie au compte 710.3901.
711.4904	Imputations internes de frais de locaux Participation de la région aux frais de locaux de la direction pour la gestion de l'AAS pour CHF 1'500.- (cf compte 714.3904). Participation de la région aux frais de locaux de la travailleuse sociale logement pour CHF 8'300.- (cf compte 713.3904).
711.4909	Imputations internes de frais administratifs Imputation interne liée au travail effectué par la direction au fonctionnement de l'AAS et aux frais de téléphone (cf compte 714.3909).
712.3012.01	Traitements stagiaires Encadrement de deux stagiaires EESP pendant 2 x 5 mois. Participation du canton pour CHF 3'825.- comptabilisés au compte 710.4361 "Remboursement de traitements".
712.3012.03	Traitements apprentis Passage de l'apprentie de 1ère année en 2e année. Fin du contrat d'apprentissage de l'apprenti de 3e année à mi-août.
712.4361	Remboursements de traitements Frais professionnels pour les apprentis.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
713	Tâches régionales pour le CSR	182'552.05	235'006.80	186'800.00	329'600.00	179'481.90	233'293.87
713.3011.02	Projet rég. - logement : traitement personnel	91'182.00		92'000.00		89'453.00	
713.3030	Assurances sociales	8'484.45		9'200.00		7'863.05	
713.3040	Caisse pension	14'893.20		15'100.00		14'584.80	
713.3050	Assurances accidents et maladie	1'102.40		1'200.00		1'081.05	
713.3060	Indemnisations et remboursements de frais			1'000.00			
713.3090	Frais pour la formation du personnel	390.00		1'000.00			
713.3111	Achats de mobilier et machines			700.00			
713.3161	Places de parc	720.00		800.00		720.00	
713.3185	Office d'information juridique, honoraires CSP	57'200.00		57'200.00		57'200.00	
713.3193	Cotisations	280.00		300.00		280.00	
713.3904 *	Imputations internes de frais de locaux	8'300.00		8'300.00		8'300.00	
713.4515.01 *	Part. du canton - projet logement		64'800.00		50'000.00		63'500.00
713.4525.0	Tâches régionales pour le CSR		170'206.80		279'600.00		169'793.87
713.4525.01	Renens		55'812.90		92'800.00		56'482.92
713.4525.02	Bussigny		23'314.80		38'300.00		23'212.20
713.4525.03	Chavannes-près-Renens		20'605.05		33'700.00		20'472.85
713.4525.04	Crissier		21'041.60		35'300.00		21'422.55
713.4525.05	Ecublens		34'441.15		55'400.00		33'599.75
713.4525.06	St-Sulpice		12'428.00		20'000.00		12'102.35
713.4525.07	Villars-Ste-Croix		2'563.30		4'100.00		2'501.25

713.3904**Imputations internes de frais de locaux**

Participation de la région aux frais de locaux de la travailleuse sociale logement pour CHF 8'300.- (cf compte 711.4904).

713.4515.01**Part. du canton - projet logement**

Soutien du canton pour la moitié des charges liées au poste de la travailleuse sociale logement.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
714 *	Agences d'Assurances Sociales (AAS)	1'346'039.60	1'346'039.60	1'401'400.00	1'401'400.00	1'529'637.89	1'529'637.89
714.3011 *	Traitements du personnel	922'765.20		936'000.00		918'469.80	
714.3012.0	Traitements des apprentis et concierge	12'891.65		13'800.00			
714.3012.01 *	Traitements apprentis			4'600.00			
714.3012.02 *	Traitement concierge	12'891.65		9'200.00			
714.3030	Assurances sociales	84'405.35		98'200.00		81'138.70	
714.3040	Caisse de pension et de prévoyance	147'592.80		149'800.00		145'545.30	
714.3050	Assurances accidents et maladie	13'585.10		15'400.00		13'822.85	
714.3060	Indemnisations et remboursements de frais	4'803.95		10'000.00		4'597.25	
714.3090 *	Frais pour la formation du personnel	3'144.85		7'500.00		970.00	
714.3092 *	Frais de recherche de personnel	2'692.50				5'835.00	
714.3099 *	Autres charges des autorités et du personnel	1'311.30		4'000.00		1'753.55	
714.3101 *	Imprimés et fournitures de bureau	1'253.90		7'000.00		8'572.12	
714.3102.01 *	Frais d'annonce pour recherche de personnel	1'744.15		2'000.00		822.40	
714.3102.02 *	Journaux, livres et ouvrages professionnels	410.20		1'300.00		797.00	
714.3111	Achats de mobilier et machines	4'817.50		4'000.00		63'965.90	
714.3123 *	Achats d'électricité et d'eau	8'102.05		3'600.00		4'190.25	
714.3133	Produits de nettoyage	1'080.60		1'500.00		1'347.20	
714.3141	Frais d'entretien des locaux	1'558.40		2'500.00		108'275.15	
714.3151 *	Entretien du mobilier et du matériel	9'105.95		13'000.00		8'787.75	
714.3161.0	Loyers et places de parc	72'303.90		73'500.00		31'695.65	
714.3161.01	Loyers des locaux	68'403.90		69'200.00		28'610.65	
714.3161.02	Places de parc	3'900.00		4'300.00		3'085.00	
714.3170	Frais de réceptions et de manifestations	377.75		2'000.00		1'955.95	
714.3181	Frais de port	16'307.70		18'000.00		10'185.00	
714.3182 *	Frais de téléphones et télécommunications	1'095.55		4'800.00		4'996.70	
714.3185 *	Honoraires et frais d'expertises	9'127.55		7'000.00		28'938.40	

714	Agences d'Assurances Sociales (AAS) L'exercice 2019 est le premier exercice avec un fonctionnement centralisé, où les communes de l'Ouest lausannois doivent assumer des charges qui, jusqu'alors étaient comptabilisées dans la comptabilité communale.
714.3011	Traitements du personnel Vacance d'un poste.
714.3012.01	Traitements apprentis Pas d'engagement d'apprenti en 2019.
714.3012.02	Traitement concierge Ajustement des frais liés au nettoyage des locaux. Y compris le remplacement de la femme de ménage à l'Eglise Catholique.
714.3090	Frais pour la formation du personnel En fonction de la demande.
714.3092	Frais de recherche de personnel Idem compte 711.3092.
714.3099	Autres charges des autorités et du personnel Sortie du personnel reportée sur 2020.
714.3101	Imprimés et fournitures de bureau Estimation des besoins trop élevée.
714.3102.01	Frais d'annonce pour recherche de personnel Annonce dans les médias pour le recrutement du nouveau directeur.
714.3102.02	Journaux, livres et ouvrages professionnels Estimation des besoins à revoir.
714.3123	Achats d'électricité et d'eau Evaluation trop faible de la consommation.
714.3151	Entretien du mobilier et du matériel La mise à jour du système Mobatime a été reportée en 2020. Elle était budgétée à CHF 2'000.-. Dépenses effectives pour le parc des photocopieuses d'environ CHF 8'000.- plutôt que CHF 9'500.- comme budgété.
714.3182	Frais de téléphones et télécommunications Besoins à revoir à la baisse.
714.3185	Honoraires et frais d'expertises Idem compte 711.3185.05.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
714.3186	Primes d'assurances	1'200.95		1'000.00		292.60	
714.3188	Frais de déménagement					8'572.90	
714.3189 *	Frais de nettoyage des locaux	1'436.40		1'100.00		10'017.17	
714.3193	Cotisations	875.00		900.00		720.00	
714.3199	Frais divers	549.35		2'000.00		873.30	
714.3809 *	Attr. fonds de réserve					31'000.00	
714.3904 *	Imputations internes de frais de locaux	1'500.00		1'500.00		1'500.00	
714.3909 *	Imputations internes de frais administratifs	20'000.00		20'000.00		30'000.00	
714.4271 *	Participations autorisations de parquer		800.00		1'500.00		800.00
714.4359	Prestations diverses						90'000.00
714.4361 *	Remboursements de traitements		32'337.40		100.00		2'174.60
714.4362 *	Remboursements de frais		526.55		100.00		1'123.50
714.4390	Participation des massages assis						33.00
714.4515.0	Participations diverses		142'126.70		146'000.00		143'131.60
714.4515.01	CCAVS - Agent régional		41'003.60		40'000.00		40'688.45
714.4515.02	CCAVS - Fonctionnement agences		58'394.10		58'000.00		57'945.25
714.4515.03	CCAVS - Frais de port		9'529.00		10'000.00		9'529.00
714.4515.04	CRD Lausanne - PC Famille		29'000.00		30'000.00		31'848.90
714.4515.05 *	OCPT - Curateurs		4'200.00		8'000.00		3'120.00
714.4525.0	Participation des communes aux AAS		1'112'848.95		1'253'700.00		1'141'975.19
714.4525.01	Renens		364'916.45		417'100.00		379'884.79
714.4525.02	Bussigny		152'437.20		171'400.00		156'117.25
714.4525.03	Chavannes-près-Renens		134'720.45		151'100.00		137'693.35
714.4525.04	Crissier		137'574.60		158'200.00		144'080.55
714.4525.05	Ecublens		225'183.80		248'100.00		225'980.50
714.4525.06	St-Sulpice		81'256.90		89'300.00		81'396.15
714.4525.07	Villars-Ste-Croix		16'759.55		18'500.00		16'822.60
714.4809 *	Prélèvement sur fonds de réserve		31'000.00				124'000.00
714.4901 *	Imputations internes de frais de personnel		26'400.00				26'400.00
715	Secours communaux - CRISSIER	4'191.00	4'191.00	7'000.00	7'000.00	3'900.00	3'900.00
715.3665	Prestations accordées aux bénéficiaires	4'191.00		7'000.00		3'900.00	
715.4525	Participation de la commune		4'191.00		7'000.00		3'900.00
716	Secours communaux - BUSSIGNY	700.00	700.00	2'000.00	2'000.00	766.70	766.70
716.3665	Prestations accordées aux bénéficiaires	700.00		2'000.00		766.70	
716.4525	Participation de la commune		700.00		2'000.00		766.70

714.3189	Frais de nettoyage des locaux Engagement d'une entreprise de nettoyage pour remplacement de la titulaire pendant ses vacances.
714.3809	Attr. fonds de réserve Aucune provision n'est constituée sur 2019.
714.3904	Imputations internes de frais de locaux Participation de la région aux frais de locaux de la direction pour la gestion des agences pour CHF 1'500.- (cf compte 711.4904).
714.3909	Imputations internes de frais administratifs Imputation liée au travail effectué par la direction au fonctionnement de l'AAS et aux frais de téléphone.
714.4271	Participations autorisations de parquer Mobilité douce privilégiée pendant la période estivale. Participation aux autorisations de parquer en baisse.
714.4361	Remboursements de traitements Versement d'indemnités journalières pour des collaborateurs accidentés.
714.4362	Remboursements de frais Réduction pour décompte AVS informatisé.
714.4515.05	OCPT - Curateurs Moins d'entretiens d'usagers pour l'accessibilité au rôle de curateur.
714.4809	Prélèvement sur fonds de réserve Dissolution du fonds "Réserve financement de l'informatique AAS".
714.4901	Imputations internes de frais de personnel Optimisation LAMal bénéficiaires RI- Cf compte 710.3901.

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	*** ARASOL ***	8'726'590.08	8'726'590.08	8'657'500.00	8'657'500.00	8'450'192.43	8'450'192.43
710	Charges salariales	6'048'776.00	6'048'776.00	6'142'100.00	6'142'100.00	5'884'730.21	5'884'730.21
711	Frais de fonctionnement	1'083'599.33	1'038'235.88	858'600.00	724'600.00	797'876.58	747'790.46
712	Frais de formation	60'732.10	53'640.80	59'600.00	50'800.00	53'799.15	50'073.30
713	Tâches régionales pour le CSR	182'552.05	235'006.80	186'800.00	329'600.00	179'481.90	233'293.87
714 *	Agences d'Assurances Sociales (AAS)	1'346'039.60	1'346'039.60	1'401'400.00	1'401'400.00	1'529'637.89	1'529'637.89
715	Secours communaux - CRISSIER	4'191.00	4'191.00	7'000.00	7'000.00	3'900.00	3'900.00
716	Secours communaux - BUSSIGNY	700.00	700.00	2'000.00	2'000.00	766.70	766.70
	TOTALISATION	8'726'590.08	8'726'590.08	8'657'500.00	8'657'500.00	8'450'192.43	8'450'192.43

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	8'726'590.08		8'657'500.00		8'450'192.43	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	7'482'278.80		7'650'200.00		7'293'233.98	
300	Autorités et commissions	15'887.00		21'300.00		15'999.00	
301	Personnel adm. et exploitation	5'837'013.75		5'890'100.00		5'683'945.90	
303	Assurances sociales	526'852.40		601'900.00		497'662.80	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	892'436.10		938'900.00		887'782.25	
305	Assurance maladie & accidents	73'453.70		82'900.00		73'283.20	
306	Indemnités et remboursements de frais	35'843.65		42'300.00		35'446.50	
308	Personnel intérimaire	49'393.10		16'800.00		28'667.61	
309	Autres charges des autorités et du personnel	51'399.10		56'000.00		70'446.72	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	855'825.58		921'800.00		1'008'785.05	
310	Imprimés et fournitures de bureau	35'904.35		42'000.00		34'156.12	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	21'662.55		29'800.00		73'665.25	
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustibles	16'451.80		13'600.00		12'907.25	
313	Autres fournitures et marchandises	5'190.30		5'000.00		3'666.90	
314	Entretien routes, immeubles, territoire	18'112.90		34'700.00		127'391.95	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	30'548.68		46'500.00		31'372.28	
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	499'044.70		508'000.00		448'614.95	
317	Réceptions et manifestations	3'086.40		6'500.00		4'669.40	
318	Honoraires et prestations de service	215'799.25		223'500.00		261'738.65	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	10'024.65		12'200.00		10'602.30	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	24'074.20		28'500.00		23'708.00	
365	Aides, subventions à des institutions privées	19'183.20		19'500.00		19'041.30	
366	Aides individuelles	4'891.00		9'000.00		4'666.70	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	280'946.10				31'000.00	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	280'946.10				31'000.00	
39	IMPUTATIONS INTERNES	83'465.40		57'000.00		93'465.40	
390	Imputations internes	83'465.40		57'000.00		93'465.40	

Compte	Désignation	Comptes 2019		Budget 2019		Comptes 2018	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		8'726'590.08		8'657'500.00		8'450'192.43
42	REVENUS DU PATRIMOINE		3'499.80		5'700.00		3'674.80
422	Revenus capitaux patrimoine financier				200.00		
427	Revenus immeubles patrimoine administratif		3'499.80		5'500.00		3'674.80
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		237'912.25		4'400.00		165'435.86
435	Ventes et prestations service						90'000.00
436	Remboursement de tiers		237'367.75		4'400.00		74'610.86
439	Autres recettes		544.50				825.00
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		7'961'870.83		8'465'400.00		8'025'340.56
451	Participations & remboursements du canton		6'673'924.08		6'923'100.00		6'708'904.80
452	Part. de communes et associations de com.		1'287'946.75		1'542'300.00		1'316'435.76
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		439'841.80		125'000.00		162'275.81
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		439'841.80		125'000.00		162'275.81
49	IMPUTATIONS INTERNES		83'465.40		57'000.00		93'465.40
490	Imputations internes		83'465.40		57'000.00		93'465.40

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2019	Mouvement		Bilan au 31.12.2019
			Débit	Crédit	
91	*** ACTIFS ***	1'270'498.19	43'451'230.94	43'013'147.73	1'708'581.40
910	DISPONIBILITES	1'049'967.00	42'951'025.64	42'517'697.94	1'483'294.70
9100	Caisse	1'092.75	10'800.00	10'904.70	988.05
9100.01	Caisse principale	1'092.75	5'400.00	5'504.70	988.05
9100.99	Transfert de fonds		5'400.00	5'400.00	
9102	Banques	1'048'874.25	42'940'225.64	42'506'793.24	1'482'306.65
9102.02	BCV - Contentieux CSR no 935.09.53	4'542.80	237'685.85	235'022.05	7'206.60
9102.03	BCV - Prestations RI no 5114.66.77	263'438.50	34'221'904.78	33'873'294.48	612'048.80
9102.10	BCV - Fonctionnement ARASOL no 935.09.54	778'575.00	8'469'811.18	8'390'116.28	858'269.90
9102.12	BCV - Dons RI no 5115.72.75	2'317.95	10'823.83	8'360.43	4'781.35
911	DEBITEURS ET COMPTES COURANTS	176'347.89	409'158.85	450'680.19	134'826.55
9111	Comptes courants débiteurs		274'332.30	274'332.30	
9111.06	Compte courant allocations familiales		142'320.00	142'320.00	
9111.07	Assurances de personnes à ventiler		132'012.30	132'012.30	
9114	Participations et subventions à recevoir	142'170.65	134'826.55	142'170.65	134'826.55
9114.01	Débiteur DSAS - subventionnement	142'170.65	134'826.55	142'170.65	134'826.55
9115	Autres débiteurs	34'177.24		34'177.24	
9115.01	Débiteurs divers	34'177.24		34'177.24	
9139	Actifs transitoires	36'883.30	77'100.15	36'883.30	77'100.15
9139.01	Actifs transitoires	36'883.30	77'100.15	36'883.30	77'100.15
9146	Mobilier, machines et véhicules à amortir	7'300.00	13'946.30	7'886.30	13'360.00
9146.01	Mobilier de bureau	7'300.00	13'946.30	7'886.30	13'360.00

Compte	Désignation	Bilan au 01.01.2019	Mouvement		Bilan au 31.12.2019
			Débit	Crédit	
92	*** P A S S I F S ***	-1'270'498.19	53'064'825.13	53'502'908.34	-1'708'581.40
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-491'958.65	52'621'049.73	53'210'060.94	-1'080'969.86
9200	Créanciers	-44'895.16	8'339'518.34	8'337'044.84	-42'421.66
9200.01	Créanciers divers	-44'895.16	3'161'298.19	3'158'824.69	-42'421.66
9200.99	Paiements DTA en cours (salaires)		5'178'220.15	5'178'220.15	
9206	Comptes courants créanciers	-444'745.54	44'273'170.96	44'862'192.27	-1'033'766.85
9206.02	DSAS - avance prestations ASV	-4'542.80	235'022.05	237'685.85	-7'206.60
9206.03	DSAS - avance prestations RI	-263'438.50	33'873'294.48	34'221'904.78	-612'048.80
9206.05	DSAS - avance fonctionnement	-6'000.00	6'673'968.03	6'826'089.93	-158'121.90
9206.10	CIP - compte courant		1'315'392.60	1'315'392.60	
9206.11	AVS - compte courant		882'659.10	882'659.10	
9206.12	LPP - compte courant		69.30	69.30	
9206.13	Assurances de personnes à ventiler			2'036.30	-2'036.30
9206.15	Impôt à la source retenu au personnel		4'818.65	4'818.65	
9206.21	Fonctionnement - Renens (commune siège)	-55'732.29	420'729.35	454'167.71	-89'170.65
9206.22	Fonctionnement - Bussigny	-19'870.55	175'752.00	189'829.45	-33'948.00
9206.23	Fonctionnement - Chavannes	-24'433.80	155'325.50	160'366.20	-29'474.50
9206.24	Fonctionnement - Crissier	-19'296.90	158'616.20	174'203.10	-34'883.80
9206.25	Fonctionnement - Ecublens	-39'119.75	259'624.95	264'380.25	-43'875.05
9206.26	Fonctionnement - St-Sulpice	-6'901.50	93'684.90	102'398.50	-15'615.10
9206.27	Fonctionnement - Villars-Ste-Croix	-1'076.15	19'322.85	21'523.85	-3'277.15
9206.34	Secours communaux - Crissier	-3'100.00	4'191.00	3'900.00	-2'809.00
9206.36	Secours communaux - Bussigny	-1'233.30	700.00	766.70	-1'300.00
9209	Autres engagements courants	-2'317.95	8'360.43	10'823.83	-4'781.35
9209.12	RI - dons	-2'317.95	8'360.43	10'823.83	-4'781.35
9259	Passifs transitoires	-3'933.60	3'933.60	7'609.30	-7'609.30
9259.01	Passifs transitoires	-3'933.60	3'933.60	7'609.30	-7'609.30
9282	Provisions et fonds de réserve	-774'605.94	439'841.80	285'238.10	-620'002.24
9282.01	Provision pour frais de fonctionnement			4'292.00	-4'292.00
9282.02	Fonds de roulement	-20'000.00			-20'000.00
9282.03	Réserve pour préjudice de tiers	-100'000.00			-100'000.00
9282.04	Réserve informatique et téléphonie AAS	-37'000.00	31'000.00		-6'000.00
9282.05	Réserve générale LASV-LOF	-408'841.80	408'841.80	208'764.14	-208'764.14
9282.09	Fonds de réserve Egalisation des résultats	-208'764.14		72'181.96	-280'946.10